



Règlement du tournoi

- 1/Le juge arbitre principal sera Nicolas VIERS, il sera accompagné de Géraldine BOURDACHE-DESVAUD comme JA adjointe.
- 2/Le numéro d'autorisation du tournoi est : en cours.
- 3/Les règles applicables le jour du tournoi sont celles édictées par la FFBaD.
- 4/Tout participant doit être en règle avec la FFBaD et posséder sa licence pour la saison en cours.
- 5/Les joueurs classés de Non Compétiteurs à N1, dans la catégorie vétérans sont autorisés à participer au tournoi.
- 6/La constitution des tableaux se fera par poules uniques de 4 ou 5 au CPPH. elles pourront être modifiées en fonction du nombre d'inscrits.
- 7/Le nombre maximum de participants est fixé à 150 joueurs. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée à la date du mail ou cachet de la poste faisant foi. Le règlement devra être envoyé avant le tirage au sort.
- 8/Les joueurs peuvent s'inscrire sur deux tableaux.
- 9/Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé (x32 si il y a des NC à P12). Les paires avec un écart de point ne permettant pas l'application de cette règle seront refusées.
- 10/Le montant des droits d'engagement sont: 14€ pour 1 tableau, 18€ pour 2 tableaux.
- 11/Les horaires de convocations indiqués sont impératifs. Tout joueur non présent sur le terrain désigné de son nom 5 minutes après l'appel sera déclaré forfait par le juge-arbitre.
- 12/Seuls ont accès aux terrains les joueurs appelés à jouer.
- 13/Les matchs sont en auto-arbitrage, ils seront joués en 2 sets gagnants de 21 points. Les finales seront arbitrées dans la mesure du possible.

14/Les joueurs ont 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.

15/Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec tous les accessoires nécessaires à son match : feuille de match retirée à la table de marque, volants en nombre suffisant. La feuille de match sera ramenée immédiatement après la fin du match.

16/Tout joueur engagé et ne se présentant pas le jour de la compétition sera déclaré WO. Il devra justifier son absence dans un délai de 5 jours.

17/En cas de forfait non justifié, les droits d'engagement resteront acquis à l'organisateur après la constitution des tableaux.

18/Seul un représentant du club est autorisé à poser une réclamation à la table de marque. Les décisions du juge arbitre sont sans appel.

19/Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes.

20/Tout volant touchant une structure du gymnase (plafond, structure métallique...) sera compté
« let » une fois au service puis faute pendant le jeu.

21/Les volants sont à la charge des joueurs et doivent être homologués par la FFBaD. En cas de désaccord, les volants officiels seront les BABOLAT 2 pour les classés. Ils seront en vente sur le tournoi.

22/En cas de forfait d'un des joueurs d'une paire, le club fera son possible pour lui trouver un remplaçant.

23/Le règlement sera affiché dans la salle à proximité de la table de marque ou du tableau d'affichage.

24/La date limite d'inscription est fixé au 06 novembre 2020

25/Les classements pris en compte seront ceux entrés en vigueur J-14 avant la date du tournoi

26/Les tirages au sort des tableaux seront effectués au plus tard le 08 novembre 2020

27/Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.

28/Tout participant devra se présenter à l'accueil dès son arrivée, au moins 30 mn avant le début de son premier match.

29/Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, accidents ou incidents.

30/Un protocole sanitaire sera en vigueur. Les responsables du club ainsi que les JA veilleront à son application stricte. Ceci pour le bien de tous.

31/Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement.